



DEMI-POINTES

Tél : 06 24 47 19 66

e-mail: assodemipointes@gmail.com

REGLEMENT INTERIEUR

ART. 1 Inscription et paiement :

A l'inscription, un dossier complet doit être fourni : fiche de renseignements datée et signée avec acceptation du règlement intérieur et un certificat médical. Une pièce d'identité de l'élève ou livret de famille aura été présentée.

Toute inscription est annuelle et définitive.

Tout trimestre commencé est dû. Aucun remboursement ne sera fait sauf cas exceptionnel (longue maladie, accident, déménagement...) sur justificatif et sur décision du bureau. La demande de remboursement est à formuler par écrit au Bureau de l'association.

Lors de l'inscription, il vous sera demandé d'établir 4 chèques, un pour l'adhésion qui sera encaissé à réception (début septembre) et trois autres chèques correspondant aux trois trimestres, datés du jour de l'inscription. Ces trois chèques seront encaissés les 15 septembre, 15 novembre et 15 janvier de l'année scolaire.

Les paiements en espèce feront obligatoirement l'objet d'une remise immédiate d'un reçu. Les chèques vacances sont acceptés.

ART. 2 Cours

Deux séances d'essai sont possibles pour les nouveaux élèves avant l'inscription ferme et définitive.

Le certificat médical est obligatoire. En l'absence de ce document à l'inscription, nous n'accepterons pas l'élève en cours.

Les jours, horaires et composition des cours, sont définis par le bureau ou le professeur lors de l'inscription. Le professeur se réserve le droit d'en modifier la composition notamment après les deux séances d'essais gratuits pour les nouveaux adhérents.

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires sauf ceux signalés par le professeur. Toute absence devra être signalée par mail à l'adresse : assodemipointes@gmail.com

Les cours annulés par l'association seront remplacés (dans la mesure du possible et sans obligation) par d'autres dont les jours et horaires seront communiqués par le professeur et par mail.

Il est obligatoire de respecter les horaires des cours (ouverture des portes 10mn avant le 1^{er} cours de la journée).

ART. 3 Tenue vestimentaire

Il est obligatoire de porter une tenue réglementaire :

Danse classique : collant rose clair avec pieds, justaucorps dont la référence est imposée par l'association et transmise à l'inscription, chaussons ½ pointes de danse classique roses ou chairs.

Pour les garçons, t-shirt prêt du corps blanc, collant noir et chaussons ½ pointes noires.

Barre à terre : tenue moulante obligatoire et chausson ½ pointes de danse classique.

Les cheveux doivent être attachés pour la barre à terre et en chignon pour le classique.

Pas de bijoux ni chewing-gum. Pas de téléphone portable.

Les élèves ne doivent pas laisser d'objets de valeur dans le vestiaire. L'association décline toute responsabilité en cas de vol subi dans les locaux de Demi-Pointes.

Les parents sont tenus de venir chercher leurs enfants à l'heure. En cas de retard exceptionnel, le professeur doit en être informé.

Les élèves qui ne respectent pas le port de la tenue obligatoire et/ou la coupe de cheveux demandée se verront refuser l'accès en cours.

ART. 4 **Discipline et retards**

Tout problème posé doit immédiatement trouver une solution entre les intéressés (parents, professeur, élève et bureau de l'association).

Au bout de trois avertissements donnés à l'élève par le professeur et signalé par écrit aux parents, le Bureau et le professeur se verront dans l'obligation d'expulser définitivement l'élève concerné, sans remboursement.

ART.5 **Gala**

La participation au Gala de fin d'année doit être confirmée lors de l'inscription.

L'élève qui s'engage à participer au gala, doit s'astreindre à venir à tous les cours du dernier trimestre. Plus de trois absences non justifiées peuvent entraîner la non- participation au gala de fin d'année et le transfert de l'élève dans un autre cours.

Il en est de même pour les éventuels déplacements extérieurs (fête de la musique etc...)

L'Association fournit les costumes mais il est possible que l'achat de vêtements ou accessoires soit demandé pour le gala.